

**Compte Rendu du conseil municipal
04380 Le CASTELLARD-MELAN**

Séance du 03 Février 2022 à 18H30

Date de la convocation : 28/01/2022

Sont Présents : Chantal BARDIN, Mélanie MENGHINI, Cédric BREISSAND, Olivier RAMBEAUX, Frédéric DELAYE.

Excusés : Elisabeth DUCHATELET, Jérôme DENEUVE.

Madame Elisabeth DUCHATELET donne pouvoir à Monsieur Cédric BREISSAND
Monsieur Jérôme DENEUVE donne pouvoir à Madame Chantal BARDIN

Mme Chantal BARDIN ouvre la séance à 18 h 31

Le conseil nomme Mélanie MENGHINI, secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du conseil municipal du 11 Janvier 2022
 2. Dossier GUICHARD/PIPAZ Enedis raccordement
 3. Point sur l'entretien des espaces verts, devis ADIT, autres organismes ?
 4. Devis passage Epareuse aux abords des chemins
 5. Questions diverses
-
-

Validation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 11 Janvier 2022 :

CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 POUR : 7

D 2022 02 Dossier GUICHARD/PIPAZ Raccordement ENEDIS

Madame le Maire rappelle les obligations de la commune de la loi SRU de 2009 concernant le raccordement.

Après confirmation par les pétitionnaires de la prise en charge des frais engendrés et délibérations, le Conseil Municipal :

- Accepte la prise en charge de ces travaux
- Autorise Madame le Maire à signer le devis de raccordement.

CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 POUR : 7

D 2022 03 Entretien des espaces verts et nouveau devis de l'ADIT

Madame le Maire rappelle sa demande à son Conseil Municipal pour valider le devis de l'association ADIT, aucun autre devis n'étant parvenu en mairie.

Après délibérations le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer le devis qui s'élève à 3570 €

CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 POUR : 7

D 2022 04 Passage d'une épareuse sur les chemins

Madame le Maire présente à son conseil le devis de Monsieur Giraud qui s'élève à 1512 € TTC. Un autre devis est en attente d'une entreprise plus proche.

Après délibérations, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer le devis le mieux disant.

CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 POUR : 7

Questions diverses

- a. Le Rallye de Monte Carlo s'est très bien passé, le 22 janvier 2022. Cependant il a été remarqué qu'un point feu n'a pas été retiré à l'Eglise de Mélan et des désordres sanitaires importants ont été constatés avec des dépôts de papier toilette aux abords du passage. Un courrier sera adressé aux organisateurs pour leurs suggérer l'installation de toilettes sèches sur le périmètre.
- b. Il y a eu un gros problème de coupure d'eau sur Mélan qui n'a pu être résolu qu'après 4 jours malgré nos appels téléphoniques et mails.
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h22.